

Les vaccins à l'épreuve des chiffres

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 2 à 3 millions de vies sont sauvées chaque année grâce à la vaccination. Voici le détail pour les 11 maladies faisant l'objet d'une obligation vaccinale en France depuis 2018 (*le nombre en jaune indique la diminution du nombre de cas en France*).

> Diphtérie

99,99%

En Europe, au **xix^e siècle**, 1 personne sur 20 était atteinte de diphtérie, et 5 à 50% d'entre elles en mouraient. En 1943, une épidémie a fait 1 million de cas et près de 50 000 morts. **En France**, on comptait encore plus de 40 000 cas et 3 000 décès par an dans les années 1940, peu après l'obligation vaccinale en 1938. La maladie a quasiment disparu aujourd'hui.

> Coqueluche

100%

Actuellement, il y aurait environ 50 à 70 millions de cas par an, et 300 000 décès d'enfants. **En France**, la maladie tuait entre 4 et 5 Français pour 100 000 jusqu'à la moitié du **xx^e siècle**. Aujourd'hui, le vaccin étant inscrit au calendrier vaccinal des nouveau-nés depuis 1966, ce taux de mortalité est quasiment à zéro.

8

> Tétanos

98%

Dans les **années 1980**, le tétanos tuait environ 1 million de personnes par an dans les pays en développement (ce nombre était de 180 000 en 2002). **En France**, obligatoire depuis 1940, le vaccin contre le tétanos a fait chuter le nombre de cas de 400 par an jusqu'à la fin des années 1960 à moins de 10 aujourd'hui.

> Rougeole

97%

Dans les **années 1960**, dans les pays en développement, cette maladie touchait **135 millions** d'individus par an et en tuait 8 millions; en 2018, le nombre de décès était de 140 000. **En France**, au début du **xx^e siècle**, elle était la première cause de mortalité infantile par infection. À la fin des années 1980, on comptait environ 300 000 cas et 30 décès. Depuis l'inscription au calendrier vaccinal en 1983, ces nombres ont diminué drastiquement pour atteindre respectivement 10 000 et 3 en 2000.

> Poliomyélite

100%

Depuis 1988, le programme d'éradication lancé par l'OMS a fait passer l'incidence de 350 000 cas par an en 1988 à 37 en 2016 (la maladie reste endémique au Pakistan et en Afghanistan). **En France**, on comptait de 1 500 à plus de 4 000 cas par an jusqu'à ce que le vaccin soit rendu obligatoire, en 1958; la maladie est déclarée disparue en France depuis 1989.

> Oreillons

98%

Avec la généralisation de la vaccination en 1968, l'incidence dans le monde est passée de 76 cas pour 100 000 à moins de 1. **En France**, le nombre de cas a diminué, depuis l'inscription au calendrier vaccinal en 1986, de 475 000 cas par an à 9 000 en 2015.